

PROTECTEUR DE TISSU EXCELSIOR

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 1910.1200)
HazCom 2012

Date d'émission: 01/01/2019 Date de révision: 01/01/2019 Version: 1.0

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : PROTECTEUR DE TISSU EXCELSIOR
Code produit : Non disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Nettoyeur

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche signalétique

Phoenix A.M.D. International Inc.
41 Butler Court
Bowmanville, ON L1C 4P8
T 1 800 661-7313

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 1 800 661-7313 (9 h à 17 h HNE, du lundi au vendredi)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Non classé.

2.2. Éléments de l'étiquette

Étiquetage SGH-US

Pas d'étiquetage

2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH-US)

Sans objet

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
Aucun selon les critères HazCom 2012.			

SECTION 4 : Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

4.1. Description des premiers secours

Mesures de premiers secours après inhalation : Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Obtenir des conseils/soins médicaux en cas de malaises.

Mesures de premiers secours après un contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Appeler un médecin si une irritation se développe et qu'elle persiste.

Mesures de premiers secours après contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau. Enlever les verres de contact, lors du port. Si l'irritation persiste, obtenir des conseils/soins médicaux.

Mesures de premiers secours après ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir des conseils/soins médicaux en cas de malaises.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Aucune nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut causer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, l'assèchement, dégraissage et gerçure de la peau.

PROTECTEUR DE TISSU EXCELSIOR

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 19 101 200) HazCom 2012

- Symptômes/lésions après contact avec les yeux : Peut causer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure des malaises ou des douleurs, un clignement excessif et du larmoiement, avec une rougeur et un gonflement conjonctivale possible.
- Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer des malaises gastriques, des nausées ou des vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer l'étiquette ou la fiche signalétique si possible).

SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction inappropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risque d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, fluorure d'hydrogène, fluorure de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection durant la lutte contre les incendies : Garder en amont des flammes. Portez un habit pare feu complet incluant équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6 : Mesures en cas de fuite accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Isoler la zone à risque et refuser l'entrée du personnel non protégé et non nécessaire.

6.2. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour le confinement : Contenez et absorbez le déversement puis mettre dans un récipient approprié.
- Méthodes de nettoyage : Laver soigneusement la zone avec de l'eau après un déversement ou une fuite.

6.3. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour de plus amples informations sur l'équipement et les vêtements de protection et la section 13 pour des conseils sur l'élimination des déchets.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec les yeux. Éviter de respirer les brumes ou vapeur. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

- Conditions de stockage : Garder hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à température ambiante. Garder à l'abri de la chaleur extrême et de la congélation.

7.3. Utilisation finale particulière

Non disponible.

SECTION 8 : Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

No additional information available

8.2. Gestion de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate afin de maintenir l'exposition (niveaux de poussières en suspension, fumées, vapeurs, etc.) en dessous des limites d'exposition recommandées.
- Protection des mains : Aucune nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection des yeux : Aucune nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection de la peau et du corps : Aucune nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection des voies respiratoires : Aucune nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

PROTECTEUR DE TISSU EXCELSIOR

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 19 101 200) HazCom 2012

Contrôle de l'action des agents d'environnement : Maintenir les niveaux en dessous des seuils communautaires de protection de l'environnement.
Renseignements additionnels : Ne pas manger, fumer ou boire aux endroits où le produit est manipulé, transformé ou entreposé. Se laver les mains soigneusement avant de manger ou de fumer. Manipuler conformément aux pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques

Forme physique	: Liquide
Apparence	: Opaque
Couleur	: Blanc
Odeur	: Inodore
Seuil de perception de l'odeur	: Aucune donnée disponible
pH	: 5 - 7
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'inflammation	: Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation (butylacétate =1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Limite explosive	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,998
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Dispersible
Coefficient de répartition octanol/eau	: Aucune donnée disponible
LogP	: Aucune donnée disponible
Température d'autoinflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 0 — 10 cP @ 25 °C (77 °F) axe 1 @ 10 RPM

9.2. Renseignements additionnels

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Excès de chaleur. Matières incompatibles.

10.5. Substances incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : Oxydes de carbone, fluorure d'hydrogène, fluorure de carbonyle.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé.

PROTECTEUR DE TISSU EXCELSIOR

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 19 101 200) HazCom 2012

PROTECTEUR DE TISSU EXCELSIOR	
DL50 rat, oral	> 2 000 mg/kg
DL50 lapin, cutané	> 2 000 mg/kg
LC50 rat, inhalation	> 20 mg/l/4h

Corrosion/irritation de la peau	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions/irritations oculaires graves	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation de la peau ou des voies respiratoires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité des cellules germinales	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger d'aspiration	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/lésions après inhalation	: Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut causer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, l'assèchement, dégraissage et gerçure de la peau.
Symptômes/lésions après contact avec les yeux	: Peut causer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure des malaises ou des douleurs, un clignement excessif et du larmoiement, avec une rougeur et un gonflement conjonctivale possible.
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer des malaises gastriques, des nausées ou des vomissements.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

12.1. Toxicité

Écologie — général : Aucun effet important ou danger critique connu.

12.2. Persistance et dégradabilité

PROTECTEUR DE TISSU EXCELSIOR	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

PROTECTEUR DE TISSU EXCELSIOR	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Autres effets nocifs

Effet sur le réchauffement climatique : Pas de dommages écologiques connus causés par ce produit.

SECTION 13 : Éliminations des déchets

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination des déchets : Disposer conformément à l'ensemble de la réglementation locale, provinciale et fédérale en vigueur. Recycler les contenants vides là où cela est permis.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Ministère des Transports (DOT)

Conformément à DOT

Non réglementé pour le transport

Renseignements supplémentaires

Renseignements additionnels : Aucune information supplémentaire disponible

Précautions spéciales de transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

PROTECTEUR DE TISSU EXCELSIOR

Fiche signalétique

selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 19 101 200) HazCom 2012

SECTION 15 : Renseignements sur la réglementation

15.1. Réglementations du gouvernement américain

Tous les composants de ce produit sont énumérés, ou exclus de la liste, sur l'inventaire de la *United States Environmental Protection Agency Toxic Substances Control Act (TSCA)*.

15.2. Réglementations d'État américain

PROTECTEUR DE TISSU EXCELSIOR

Réglementations locales ou d'État	Inconnu.
-----------------------------------	----------

SECTION 16 : Renseignements additionnels

Date de préparation : 01/01/2019

Renseignements additionnels : Aucun.

Avis de non-responsabilité : Nous croyons que les déclarations, les informations techniques et les recommandations contenues dans ce document sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. L'information peut ne pas être valide pour ce matériel s'il est utilisé en combinaison avec d'autres matières. Il revient à l'utilisateur de s'assurer que ces renseignements sont pertinents et complets pour ses propres besoins.